



CHAMPIONNAT DE FRANCE

SPORT ADAPTE JEUNES

POITIERS

Les 5, 6 et 7 Juin 2012



CONTEXTE LOCAL

La Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes est forte d'une quarantaine de clubs et de près de 1600 licenciés sur les 4 départements que compte la Région. Parmi ces licenciés plus d'1/4 ont moins de 18 ans notamment dans la Vienne, département dans lequel les « jeunes licenciés » sont majoritaires.

Depuis 2007, le CREPS du Poitou-Charentes accueille le CREF Sport Adapté, structure unique en France dont la mission première est d'accompagner une trentaine de sportifs atteints de déficience intellectuelle et/ou de troubles psychiques dans leur pratique au sein d'un club affilié à la FF Athlétisme, la FF Natation et à la FF Tennis de Table.

L'implantation en 2010 du Pôle France Sport Adapté Natation et du Pôle France Sport Adapté Tennis de Table, au CREPS du Poitou-Charentes a renforcé les liens tissés avec les clubs locaux et le milieu sportif.

Enfin, l'organisation en Juin 2010 du Championnat de France de Basketball Sport Adapté à Poitiers en partenariat avec la Ligue de Basketball Poitou-Charentes, le CDBB 86, le CDSA 86 et les clubs locaux nous a confortés dans la volonté de postuler pour la mise en place du Championnat de France de Sport Adapté Jeunes.

LE LIEU

La ville de Poitiers dispose d'installations sportives performantes mais également d'infrastructures hôtelières et de restauration de qualité pour l'accueil d'une telle compétition. Sans oublier le site du Futuroscope qui accueillera la soirée de gala de ce championnat.

Le CREPS du Poitou-Charentes, doté d'un bassin de 25 m, de 3 gymnases et de 2 halls de tennis, hébergera les compétitions de Natation, de Basketball et de Tennis de Table. Le Village Animations sera installé sur ce site.



Le stade Rébeilleau dans lequel se dérouleront les épreuves d'athlétisme a notamment été le théâtre des Championnats de France UNSS par équipes en 2009.

Les matchs de football seront disputés au complexe sportif de la Pépinière qui a accueilli la finale du Challenge de France de Football féminin en Mai 2011.



Comité d'Organisation Local

Le Comité d'Organisation Local du Championnat de France Sport Adapté Jeunes sera présidé par Thierry GIROIRE. Les référents Sport Adapté Jeunes des commissions nationales des 5 disciplines sportives représentées seront également membres de ce Comité.

Des relations étroites seront établies avec les comités des fédérations d'athlétisme, de basketball, de football, de natation et de tennis de table ainsi qu'avec les instances locales de l'UNSS.

Président : Thierry GIROIRE

Secrétaire : Richard DUPUY

Trésorier : Olivier ROBUCHON

Coordination Générale : Richard DUPUY

Commission Athlétisme : Caroline ROUGETET

Commission Basketball : Guillaume BESNAULT

Commission Football : Marianne AUBRY

Commission Natation : Bertrand SEBIRE

Commission Tennis de Table : Yves DRAPEAU

Coordination bénévoles : Justine LECLERC

Contactez le COL SPORT ADAPTE JEUNES 2012 :

CREPS Poitou-Charentes – Boivre – 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD



richard.dupuy@ffsa.asso.fr



06.87.90.61.45 / 05.49.36.06.43

L'accueil des clubs et des sportifs se fera
le **mardi 5 juin 2012 de 14h et 18h**
au **CREPS du Poitou-Charentes (Boivre – 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD)**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Programme prévisionnel

Mardi 5 Juin 2012

14h-18h : Accueil des délégations au CREPS du Poitou-Charentes
Ouverture du Village Animations
19h30 : Repas (CREPS et Resto U)

Mercredi 6 Juin 2012 :

9h-12h : Début des compétitions
Basket, Football, Natation, Tennis de Table
12h : Repas (CREPS et Resto U)
14h-18h : Compétitions
Athlétisme, Basket, Football, Natation, Tennis de Table
18h : Remise des récompenses
Basket, Natation, Tennis de Table
19h-23h : Soirée de gala au Futuroscope

Jeudi 7 Juin 2012

9h-12h : Compétitions
Athlétisme, Football
12h : Repas (CREPS et Resto U)
13h30-15h : Fin de compétitions
Athlétisme, Football
15h : Remise des récompenses
Athlétisme, Football

RESTAURATION et HEBERGEMENT :

- Les repas se prendront au CREPS du Poitou-Charentes et au Restaurant Universitaire Rabelais (Campus de Poitiers).
- L'hébergement est à la charge des associations (cf document annexe Hébergements).

TARIFS :

- **70€** : frais d'inscription + 3 repas + repas de Gala.
- **55€** : frais d'inscription + 1 repas (mercredi) + repas de Gala
- **40€** : frais d'inscription sans restauration
- **7€ supplémentaire** pour un repas à emporter le jeudi soir

PRECISIONS TECHNIQUES :

Peuvent participer tous les licenciés FFSA nés après 1991 (Attention : les catégories d'âge varient selon les disciplines).

Pour les épreuves compétitives, la licence compétitive est obligatoire (2011/2012).

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical se verra refuser l'accès à la compétition.

Les épreuves compétitives du mercredi et jeudi s'organisent autour de 5 disciplines :

**Athlétisme (combiné de 4 épreuves) - Basket - Foot à 5 et à 7
Natation - Tennis de Table**

Les sportifs s'inscrivent à une seule discipline compétitive (ils peuvent en revanche participer à toutes les activités de découverte).

☞ **Etre correctement Equipé :**

*** une tenue de sport obligatoire et adaptée aux disciplines sportives selon les modalités des règlements**

*** un équipement adapté aux conditions météo (Kway, casquette, crème solaire), affaires et chaussures de rechange.**

Epreuves :

Le DTN, le DSF et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.

Les horaires définitifs de compétitions seront communiqués aux entraîneurs au cours de l'accueil du mardi soir. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à la chambre d'appel, à l'heure indiquée. Tout sportif non présent à l'heure sera déclaré forfait après un rappel.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les entraîneurs s'engagent à se conformer aux règlements sportifs FFSA.

Réglementation :

Les règlements sportifs de la FFSA seront appliqués (cf doc annexe Règlements)

→ **Le premier de chaque épreuve de division 1 est proclamé officiellement :**

«Champion de France Sport scolaire Adapté» dans sa discipline

→ **Le premier de chaque épreuve de chaque division 2 et 3 est proclamé :**

« Champion Fédéral Sport scolaire Adapté».

En athlétisme en plus du classement individuel, un challenge par équipe sera proposé. Il prendra en compte les 4 meilleures performances de chaque association

En cas de contestation, un *jury souverain* est constitué, composé :

- du Juge arbitre de la discipline.
- du Directeur Technique National FFSA ou de son représentant.
- du Directeur Sportif Fédéral.
- du Responsable sport du COL.

NOUVELLE PROCEDURE D'INSCRIPTIONS :

**Les associations remplissent les fichiers excel
(fiche asso et fiches par discipline)
et les envoient à leur Ligue (ou Comité régional) Sport Adapté**

**Les Ligues ou Comités Régionaux Sport Adapté prennent note des
inscrits et les transmettent au COL sous format Excel à
richard.dupuy@ffsa.asso.fr**

Les athlètes ne seront officiellement inscrits :

- 1. Que lorsque le COL aura reçu de la part de la Ligue ou du Comité régional concerné(e) le fichier excel dûment complété.**
- 2. Que lorsque le COL aura reçu de la part de l'association la totalité du règlement des frais d'inscription.**

**Les Ligues adressent les inscriptions au COL au plus tard le 6 Mai 2012
Les associations envoient le règlement au COL au plus tard le 6 Mai 2012**

REGLEMENT (A faire directement au COL):

- 1. Par chèque bancaire / postal à l'ordre du COL SPORT ADAPTE JEUNES 2012 (en prenant soin de noter au dos du chèque - N° asso XX/XX)**
- 2. Par virement libellé « COL SAJ 2012 (N° asso XX/XX) »**

Intitulé du compte :

**Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
COL SPORT ADAPTE JEUNES 2012**

Domiciliation : CE Aquitaine Poitou-Charentes

<i>C/Etab</i>	<i>C/Guichet</i>	<i>N° Compte</i>	<i>Clé</i>
13335	00401	08000684177	25

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1333 004 0108 0006 8417 725

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de leur date de réception et jusqu'au 6 Mai 2012.

- Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions.**
- En cas de désistement après cette date, aucun remboursement ne sera effectué, sauf justification médicale dûment motivée (dans ce cas, un remboursement forfaitaire de 20 euros sera effectué)**
- Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

A amener pour la compétition

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Les Responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Personne à contacter en cas d'urgence
--

Nom :

Prénom :

 :

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le COL à diffuser et à publier l'image du sportif, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports « Communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE :

A AMENER POUR LA COMPETITION

MERCI DE NE PAS ENVOYER CETTE FICHE, ELLE NE SERA PAS CONSERVE PAR L'ORGANISATION

IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale des championnats ou au médecin appelé en urgence le jour de la rencontre.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : MASCULIN FEMININ

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficiência Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirants | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizoïde | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- Visuel : type Port de lunettes de lentilles
 Auditif : type Appareillages oui non

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

.....

7. Médication en cours :

<i>NOM DES MEDICAMENTS</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

DIABETE : **OUI** **NON**

Autre type :

Joindre la photocopie : **de la carte de sécurité sociale**
De la mutuelle complémentaire

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les athlètes ne seront officiellement inscrits :

1. Que lorsque le COL aura reçu de la part de la **Ligue ou du Comité régional concerné(e)** le fichier excel dûment complété.
2. Que lorsque le COL aura reçu de la part de l'**association** la totalité du règlement des frais d'inscription.

Les Ligues adressent les inscriptions au COL au plus tard le 6 Mai 2012
Les associations envoient le règlement au COL au plus tard le 6 Mai 2012

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 6 Mai 2012 :

- Le fichier Excel comprenant la fiche association et les fiches d'inscription par discipline
- La participation financière (le règlement complet)

A avoir sur soi impérativement :

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image
- La fiche médicale, certificat médical, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)

***Tout sportif ne présentant pas sa licence compétitive 2011/2012
se verra refuser l'accès à la compétition.***

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du Championnat de France (Certificat médical, Fiche médicale, traitement...)



RESUMES DES REGLEMENTS

SPORT ADAPTE JEUNES 2012



REGLEMENT COMBINE ATHLETISME

OUVERT A TOUTES CATEGORIES JEUNES EN D1, D2 ET D3

DEFINITION

Plusieurs épreuves seront combinées, sous forme d'un quadrathlon (4 épreuves) pour au final donner un seul classement, validant la performance sur l'ensemble des épreuves disputées.

Un challenge par équipe est mis en place regroupant les 4 meilleures performances de chaque association.

LES DIVISIONS

Les sportifs choisiront leur division avant le début des épreuves pour le quadrathlon dans son ensemble. Le classement se fera en fonction du nombre total de points (voir table de cotation des épreuves combinées)

La réglementation appliquée sera celle des épreuves individuelles D2. Cela permettra le reclassement des athlètes initialement inscrits en D2 vers la D1.

La réglementation de la D3 étant différente, aucun reclassement ne sera réalisé vers la D2 en cas de sous-évaluation des athlètes.

Pour les poussins et benjamins de D3 l'épreuve de lancer se fait en vortex uniquement.

LES CATEGORIES D'AGE ET CHOIX DES EPREUVES

Catégorie d'âge						
SAISON 2011-2012	POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS
ANNEE DE NAISSANCE	2001/2002	1999/2000	1997/1998	1995/1996	1993/1994	1992/1991
Choix des épreuves (4 épreuves)						
VITESSE en fonction de la catégorie	50 mètres	50 mètres	50 mètres	100 mètres	100 mètres	100 mètres
DEMI-FOND en fonction de la catégorie	1000 mètres	1000 mètres	1000 mètres	1500 mètres	1500 mètres	1500 mètres
SAUT au choix	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur
LANCER au choix	Vortex	Vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex

LA TENUE

- Pointes et baskets
- Tee-shirt club
- Cuissard ou short
- Un survêtement pour se couvrir entre chaque épreuve

TABLE DE COTATION

La commission Athlétisme de la FFSA met à votre disposition une nouvelle table adaptée à nos pratiquants.

Celle-ci est disponible sur le site de la commission ou sur le site de la FFSA.

<http://www.sportsregions.fr/data/telechargement/30612.pdf>

Pour toutes précisions contacter David Bordus Email : dbathle@hotmail.fr

Résumés Règlements Sport Adapté Jeunes 2012

REGLEMENT RESUME PAR EPREUVE

LES LANCERS

Généralités

- Les lancers s'effectuent d'une seule main, avec ou sans élan.
- Chaque concurrent a droit à 3 essais.
- Après le jet, il doit quitter l'aire de lancer par l'arrière dès que l'engin a touché le sol.
- Si l'engin tombe hors du secteur de lancer, l'essai est nul.

➤ Le Vortex

Lancer de type « à bras cassé » au-dessus de l'épaule ; le lancer rotatif est exclu. Lancer préparatoire au lancer de javelot et s'exécutant selon une forme proche de celui-ci, vers l'avant.

Le lancer est déclaré nul si :

- le lanceur « sort »
- le VORTEX tombe hors secteur
- le lancer n'est pas effectué au-dessus de l'épaule.

➤ Le poids

Le lanceur doit commencer immobile à l'intérieur du cercle. Le poids est tenu en contact avec le menton, jusqu'à la poussée du bras.

Le lancer est déclaré nul si :

- il n'est pas exécuté conformément à la description précédente.
- le lanceur pose le pied sur le butoir ou le franchit.
- le lanceur sort du cercle par l'avant.

	Masculin			Féminin			
	D1	D2	D3		D1	D2	D3
Minimes	4 kg	4 kg	2 kg	Minimes	2 kg	2 kg	1 kg
Cadets	5 kg	5 kg	3 kg	Cadettes	3 kg	3 kg	2 kg
Juniors	6 kg	6 kg	4 kg	Juniors	4 kg	4 kg	2 kg
Seniors	7 kg	7kg	5 kg	Seniors	4 kg	4 kg	2 kg

LES COURSES

➤ La course de vitesse (50 mètres – 100 mètres)

- Le départ se fera selon les ordres habituels du starter : « A vos marques, prêts, pan ! » ; sans aide (sauf pour les D3).
- Si un concurrent gêne volontairement un autre coureur, il pourra être disqualifié.
- Départ accroupi ou debout (les starting-blocks sont facultatifs).
- Disqualification pour : non respect du couloir et 3ème faux départ
- En D3 départ debout

➤ La course de demi-fond (1000 mètres – 1500 mètres)

D1 ET D2

- Départ : ordres du starter « A vos marques, pan ! ».
- Coureurs debout derrière la ligne de départ.
- Les coureurs peuvent se rabattre à la corde dès le départ.
- Elimination au 2ème faux-départ de la course.

D3

- Pas de disqualification au faux-départ.

➤ **Course relais open :**

Un relais 4X100m open sera proposé aux associations qui le souhaitent pour clôturer ce championnat de France. Les inscriptions seront enregistrées à l'accueil des équipes.

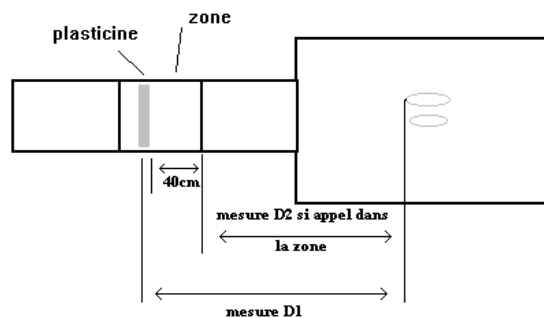
LES SAUTS

➤ **Le saut en hauteur**

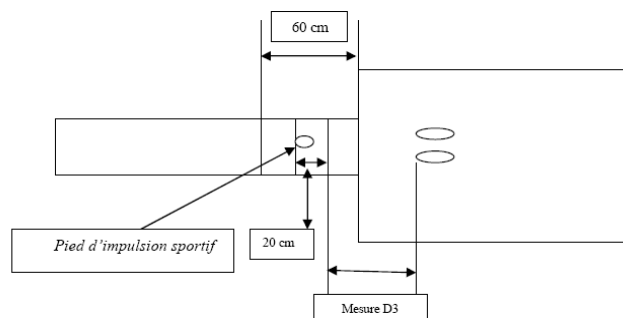
- Trois essais par hauteur de barre ou d'élastique.
- Un essai est nul lorsque le sportif :
 - prend appui des 2 pieds.
 - fait tomber la barre ou touche l'élastique.
 - franchit le plan vertical de la barre sous celle-ci.
 - prend appui sur le tapis en réception avant le franchissement complet de la barre ou de l'élastique.
 - 3 essais consécutifs nuls éliminent le sauteur du concours.
- Montée de l'élastique de 3 en 3, départ du concours 70 cm.
- La hauteur de la première barre est fixée par le sportif.

➤ **Le saut en longueur**

- Chaque concurrent a droit à 3 essais.
- Appel 1 pied obligatoire
- Toute prise d'appel en dehors de la zone est nulle.
- Une zone d'appel est matérialisée 40 cm après la planche. (D2)
 - Si le concurrent prend son appel dans cette zone la mesure se fera de la ligne la plus proche du bac à sable.
 - Si le concurrent prend son appel avant la planche la mesure s'effectuera comme en D1



- Une zone d'appel de 60 cm est matérialisée à partir du bac à sable (divisée en 3 zones de 20 cm). La mesure s'effectue à partir de la ligne la plus proche de l'impulsion réalisée.



REGLEMENT BASKET 5 CONTRE 5

OUVERT AUX 12-15 ANS ET 16-20 ANS, D1 ET D2

L'AGE

POUR LA SAISON 2011/2012	12-15 ANS	16-20 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	1997 à 2000	1992 à 1996

SURCLASSEMENT : Demande de surclassement possible pour la catégorie 16/20 ans uniquement pour les jeunes de 15 ans

Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en basketball ».

LA CATEGORIE

En division 1 et 2 les équipes évoluent dans les catégories féminines ou masculines, en cas de mixité elles joueront en catégorie masculine.

LE TERRAIN

Terrain réglementaire (de 14m sur 26m).
Hauteur des paniers à 3m05.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 12 joueurs au maximum (garçons ou filles).
10 joueurs au maximum figurent sur chaque feuille de match (La composition d'équipe peut changer à chaque match).

LES REGLES

Les règles du basket Ball de la FFSA sont appliquées.
Règle de l'alternance.
Règle des 3".
Règle des 8".
Règle des 24"
Retour en zone
Ballon n° 5 ou n°6 ou n°7
(se référer aux tableaux de la réglementation p.7 et p.8)

LA TENUE DE SPORT

Chaussures adéquates.
Short et chaussettes
Maillot manches courtes numéroté devant et derrière
2 jeux de maillots souhaités (de couleurs différentes)

REGLEMENT FOOTBALL A 5

OUVERT AUX 12-15 ANS ET MOINS DE 12 ANS, D1 ET D2

L'AGE

POUR LA SAISON 2011/2012	MOINS DE 12 ANS	12-15 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	2001 et après	1997 à 2000

SURCLASSEMENT : Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en football ».

LE TERRAIN

Terrain de 35 à 45 m x 20 à 25 m.

Buts de 4 mètres et 1,50 mètre de hauteur.

Penalty : 6 mètres.

La surface de réparation sera tracée. Dans cette zone seulement, le gardien de but aura le droit de jouer à la main.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 5 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but.

Elle peut comporter 3 remplaçants :

Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie.

Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.

LES REGLES

Tous les coups francs sont directs.

Pas de hors jeu.

Penalty à 6m si l'arbitre considère la faute grave.

Coup d'envoi, coup franc, corner : Joueurs à une distance de 6 m.

Ballon n° 3 ou n° 4.

LA TENUE DE SPORT

Chaussures à crampons souhaitées.

Protège-tibias obligatoires.

Short, chaussettes hautes et maillot

LE TEMPS DE JEU

12/15 ans : 70 minutes de jeu maximum par jour.

Moins de 12 ans : 60 minutes de jeu maximum par jour

La durée des matches sera fonction du nombre d'équipes engagées et du nombre de matches programmés, pour que le cumul des temps ne dépasse pas les 70 minutes de jeu pour les 12/15 ans et 60 minutes de jeu par jour pour les moins de 12 ans

Remarque

En fonction du nombre d'équipes inscrites, le comité d'organisation peut regrouper les divisions.

REGLEMENT FOOTBALL A 7

OUVERT AUX 16-20 ANS, D1 ET D2

L'AGE

POUR LA SAISON 2011/2012	16-20 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	1992 à 1996

SURCLASSEMENT : Demande de surclassement possible pour la catégorie 16/20 ans uniquement pour les jeunes de 15 ans.

Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en football ».

LE TERRAIN

Terrain : demi-terrain de football à 11.

4 piquets de coin placés à chaque angle, sur la longueur du terrain :

Ligne du « hors jeu » tracée à treize mètres.

Dans cette zone seulement, le gardien de but aura le droit de jouer à la main

Penalty : 9 mètres.

Buts de 6 mètres et 2,10 mètres de hauteur.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 7 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but.

Elle peut comporter 3 remplaçants :

Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie.

Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.

LES REGLES

Les règles football à 7 de la FFSA sont appliquées.

Règle du Hors jeu.

Penalty à 9 m si l'arbitre considère la faute grave.

Coup d'envoi, coup franc, corner : Joueurs à une distance de 9 m.

Ballon n° 4

LA TENUE DE SPORT

Chaussures à crampons souhaitées.

Protège-tibias obligatoires.

Short, chaussettes hautes

Maillot d'équipe numéroté

2 jeux de maillots souhaités (de couleurs différentes)

LE TEMPS DE JEU

16/20 ans : 90 minutes de jeu par jour

La durée des matches sera fonction du nombre d'équipes engagées et du nombre de matches programmés, pour que le cumul des temps ne dépasse pas les 90 minutes de jeu.

Remarque

En fonction du nombre d'équipes inscrites, le comité d'organisation peut regrouper les divisions

REGLEMENT NATATION

OUVERT A TOUTES CATEGORIES JEUNES EN D1, D2 ET D3

L'AGE

POUR LA SAISON 2011/2012	JEUNES 1	JEUNES
ANNEES DE NAISSANCE	1998 et après	1992 à 1997

LES EPREUVES

Les nageurs doivent obligatoirement se présenter aux 2 épreuves

100 m nage libre pour les 3 divisions

- Départ plongé du plot pour les D1
- Départ sauté du plot pour les D2 (obligatoire)
- Départ sauté du bord pour les D3 (obligatoire)

50 dos pour les 3 divisions

- Règlement FFSA pour les D1 et D2
- Nage dorsale règlement FFSA pour les D3

Un faux départ est accepté par série ou finale

Les épreuves seront nagées en séries puis en finale.

Lors des séries, les nageurs de divisions différentes pourront concourir ensemble.

Pour les D1 : les épreuves combinées :

Addition des temps réalisés en séries du 100m NL et du 50m dos.

LES DIVISIONS

Trois divisions : D1, D2 et D3

Les tests de classification dans les divisions

Les classements dans les divisions sont faits à partir des tests ci-dessous :

D1 : Sauv'Nage

D2 : Explora'Nage

D3 : Découv'Nage

Les clubs inscrivent les nageurs aux tests correspondants aux capacités de leurs nageurs.
Il est bien sûr indispensable que les nageurs y soient préparés.

Il faut réussir un des trois tests pour pouvoir participer à la compétition.

En cas d'échec à un test D1 ou D2, le nageur passera le test de la division inférieure.

Afin que les nageurs terminent leurs tests en situation de réussite, les tests se dérouleront dans l'ordre suivant : D1 puis D2 puis D3.

Il sera délivré à chaque nageur un document attestant de sa réussite au test.

TEST D1 : « Sauv’Nage » - CIAA (50m)

TACHES	OBJECTIFS VISES	COMPETENCES Être capable de..	CRITERES DE REUSSITE
1	Enchaînement entrée dans l'eau et immersion Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive.	Sauter du bord, se laisser remonter passivement.	Existence d'une impulsion, d'une immersion totale et d'une remontée sans propulsion.
2	Flottaison ventrale Réaliser une flottaison ventrale.	Réaliser un équilibre en position ventrale.	Equilibre ventral, maintenu en surface pendant 5 secondes. (Épaules et bassin en surface)
3	Immersion orientée Enchaîner un déplacement ventral, un passage en immersion et une sortie de l'eau maîtrisée.	Nager jusqu'au cerceau et y entrer	Réalisé sans prise d'appui sur le cerceau.
4	Equilibre vertical Se maintenir en position verticale.	Rester en position verticale tête hors de l'eau durant 5 secondes.	Tête émergée pendant 5 secondes. (Oreilles et bouche hors de l'eau)
5	Enchaînement déplacement ventral et immersion Enchaîner une succession de déplacements en surface et en immersion.	Ressortir du cerceau, nager (entre 15 et 20 m). Passer sous chaque obstacle (ex : lignes d'eau). (3 à 4 espacés d'au moins 1,50 m)	Déplacement sur le ventre, sortie du visage entre chaque obstacle.
6	Flottaison dorsale Réaliser une flottaison dorsale.	Réaliser un équilibre en position dorsale.	Équilibre dorsal maintenu pendant 5 secondes. (Épaules et bassin à la surface)
7	Déplacement dorsal Réaliser une propulsion dorsale.	Nager sur le dos (entre 15m et 20m).	Déplacement sans temps d'arrêt en conservant la position dorsale.
8	Exploration de la profondeur Enchaîner une immersion, un déplacement vers le fond du bassin, une localisation et la saisie d'un objet et une remontée maîtrisée.	A la fin du parcours, aller chercher un objet au fond du bassin, le montrer au dessus de l'eau, le lâcher, terminer le parcours en position dorsale.	Remonter l'objet et le montrer au dessus de la surface. L'objet est immergé à 1,80 m de profondeur (plus ou moins 30 cm en fonction de l'âge).

Validation du test : l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appui solide, sans lunettes.

CIAA : Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (Groupement de toutes les fédérations sportives qui proposent une ou plusieurs pratiques aquatiques)

TEST D2 : « Explora’Nage » - FFSA (25m)

TACHES	OBJECTIFS VISES	COMPETENCES Être capable de...	CRITERES DE REUSSITE
1	Enchaînement entrée dans l'eau et immersion Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée en surface.	Sauter du bord, se laisser remonter.	Existence d'une impulsion, d'une immersion totale et d'une remontée verticale.
2	Enchaînement déplacement ventral et immersion Enchaîner un déplacement en surface et en immersion.	nager (12,5 m). Passer sous 1 obstacle (ex : lignes d'eau).	Déplacement sur le ventre, pas de passage à la verticale
3	Coulée dorsale Réaliser un changement d'orientation en immersion	Ressortir de l'immersion en position dorsale	Changement d'orientation horizontal
4	Déplacement dorsal Réaliser une propulsion dorsale.	Nager sur le dos (12,5m) pour terminer le parcours.	Déplacement sans temps d'arrêt en conservant la position dorsale.

Validation du test : l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appui solide, sans lunettes.

TEST D3 : « Découv’’Nage » - FFSA

TACHES	OBJECTIFS VISES	COMPETENCES Être capable de...	CRITERES DE REUSSITE
1	Enchaînement entrée dans l'eau et immersion Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive.	Sauter du bord, se laisser remonter.	Existence d'une impulsion, d'une immersion totale et d'une remontée verticale.
2	Déplacement ventral Réaliser une propulsion ventrale.	nager (12,5 m). jusqu'à 1 obstacle (ex : lignes d'eau).	Rester sur le ventre à horizontal
3	Enchaînement déplacements ventral puis dorsal Enchaîner 2 déplacements en surface en aller retour	Changement d'orientation et rétablissement	Passage de la position ventrale à dorsale en passant par la verticale
4	Déplacement dorsal Réaliser une propulsion dorsale.	Nager sur le dos (12,5m) pour terminer le parcours.	Déplacement sans temps d'arrêt en conservant la position dorsale.

Validation du test : l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appui solide, sans lunettes.

REGLEMENT TENNIS DE TABLE

OUVERT A TOUTES CATEGORIES JEUNES EN D1, D2 ET D3

L'AGE

SAISON 2011-2012	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR
ANNEE DE NAISSANCE	2001/2002	1999/2000	1997/1998	1994/1996

LES TABLES

Les tables utilisées pour ce championnat seront des tables agréées par la Fédération Française de Tennis de Table.

LES REGLES

Les règles appliquées lors de ce championnat seront celles en vigueur par la FFSA relatives à chaque division (applicables jusqu'en 2012)

Les adaptations en fonction des divisions se feront notamment au niveau :

- ◇ Du service :
 - D1 La balle doit être lancée verticalement à 16cm avant d'être frappée.
 - D2 La balle doit décoller mais peut être frappée même si elle n'a pas atteint les 16cm.
 - D3 Pour les pongistes qui ne savent pas servir, un rebond au préalable sur sa demi-table est autorisé avant la frappe sur la demi-table adverse. Le rebond ne pourra s'effectuer que sur une zone de service d'une largeur de 20cm. Le service doit être une simple remise en jeu et non une balle trop difficile à ramener.
- ◇ Des conseils dans le jeu :
 - D1 Un joueur peut recevoir des conseils des entraîneurs avant l'échauffement, entre les manches et durant les temps mort.
 - D2 et D3 A tout moment l'arbitre peut faire appel à l'entraîneur s'il a du mal à se faire comprendre du joueur. Avec l'accord de l'arbitre l'entraîneur pourra venir donner des conseils au joueur.
- ◇ Des temps morts : Ils ne sont applicables qu'en D1

LA TENUE DE SPORT

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette ne doit pas être de la même couleur que les balles.

L'ORGANISATION SPORTIVE

Les rencontres proposées seront des rencontres individuelles.

La composition des poules se fera en fonction du nombre de sportifs inscrits dans la discipline, celle-ci sera transmise à chaque responsable de groupe dès leur arrivée.

LES EPREUVES

Simple - masculin et féminin en D1, D2 et D3 selon les catégories d'âges Avec regroupement possible de catégories si manque minima (3 joueurs et/ou joueuses/catégorie).

Double - masculin, féminin et mixte uniquement en D1) avec minima de 4 doubles pour ouvrir les tableaux.



HEBERGEMENTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE JEUNES POITIERS les 5, 6 et 7 Juin 2012



Dans les pages suivantes vous pourrez rechercher votre hébergement dans l'une des 6 zones hôtelières suivantes :

1. Futuroscope
2. ZI République
3. Gare
4. Centre Ville
5. Beaulieu
6. Poitiers Sud

Rappel :

- ✓ CREPS (Basket, Natation et Tennis de table)
- ✓ PEPINIERE (Football)
- ✓ REBEILLEAU (Athlétisme)



Hôtels Futuroscope (1)

<p>ETAP HÔTEL POITIERS NORD FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 80) 50, allée du Haut Poitou 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 52 09 76 - Fax : +33 (0)5 49 52 52 62 eMail : h2595@accor.com Site web : http://www.etaphotel.com</p>	<p> HOTEL DU FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 290) Parc du Futuroscope BP 2000 86130 JAUNAY CLAN Tél. : +33 (0)5 49 49 37 37 - Fax : +33 (0)5 49 49 30 29 eMail : hoteldufuturoscope@futuroscope.fr</p>
<p>FASTHÔTEL</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 48) 2, rue de la Haute Payre 86130 JAUNAY CLAN Tél. : +33 (0)5 49 88 77 00 - Fax : +33 (0)5 49 88 01 65 eMail : poitiers@fasthotel.com Site web : http://www.fasthotel.com</p>	<p> IBIS FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 139) 2, avenue Thomas Edison 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 90 00 - Fax : +33 (0)5 49 49 90 09 eMail : h1193-accor.com Site web : http://www.ibishotel.com</p>
<p>LE MOULIN VERT</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 8) 2, route de Saumur 86440 MIGNE AUXANCES Tél. : +33 (0)5 49 51 11 49</p>	<p> HÔTEL CAMPANILE POITIERS NORD</p> <p>Hôtels - restaurant 7, allée de la Détente 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 52 85 40 - Fax : +33 (0)5 49 52 06 07</p>
<p>HÔTEL B&B POITIERS 1</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 70) 13, allée de la Détente 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)8 92 70 75 60 - Fax : +33 (0)5 49 52 06 87 eMail : bb_4206@hotelbb.com Site web : http://www.hotelbb.com</p>	<p> HÔTEL JULES VERNE FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 108) Avenue Jean Monnet - Téléport 2 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 10 49 - Fax : +33 (0)5 49 49 10 48 eMail : info@hoteljulesverne-futuroscope.biz Site web : http://www.hotels-futuroscope.biz</p>
<p> HÔTEL F 1 POITIERS NORD FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels 18, rue du Commerce 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)8 91 70 53 56 - Fax : +33 (0)5 49 62 85 92</p>	<p> CAMPANILE FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels - restaurant Boulevard René Descartes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 06 58 - Fax : +33 (0)5 49 49 06 44</p>
<p>HÔTEL PREMIERE CLASSE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 76) 9, allée de la Détente 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 52 29 22 - Fax : +33 (0)5 49 52 29 24 eMail : poitiers.chasseneuil@premiereclasse.fr Site web : http://www.premiereclasse.com</p>	<p> INTER HÔTEL ALTEORA SITE DU FUTUROSCOPE</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 194) Avenue du Futuroscope 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 09 10 - Fax : +33 (0)5 49 49 09 11 eMail : info@hotel-alteora.com</p>

Hôtels Futuroscope (1)

<p><u>HÔTEL QUICK PALACE</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 58) 19 bis, avenue des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 52 59 93 - Fax : +33 (0)5 49 62 52 91 eMail : poitiers@quickpalace.com Site web : http://www.quickpalace.com</p>	<p> <u>INTER HÔTEL RESORT ALTEORA SITE DU FUTUROSCOPE</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 94) Avenue du Futuroscope 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 09 10 - Fax : +33 (0)5 49 49 09 11 eMail : info@hotel-alteora.com Site web : http://www.hotel-alteora.com</p>
<p><u>HÔTEL B&B POITIERS 3</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 76) 19, avenue des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)8 92 78 80 81 - Fax : +33 (0)5 49 62 65 00 eMail : bb_4376@hotelbb.com Site web : http://www.hotelbb.com</p>	<p> <u>HOTEL PLAZA FUTUROSCOPE</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 210) Avenue du Futuroscope 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 07 07 - Fax : +33 (0)5 49 49 55 49 eMail : info@plaza-futuroscope.com Site web : http://www.plaza-futuroscope.com</p>
<p> <u>HÔTEL DU PARC</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 148) Boulevard René Descartes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 08 08 - Fax : +33 (0)5 49 49 08 09 eMail : info@hotelduparc-futuroscope.biz Site web : http://www.hotelduparc-sitedufuturoscope.biz</p>	<p> <u>MERCURE HÔTEL FUTUROSCOPE AQUATIS</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 84) 2, avenue Jean Monnet 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 49 55 00 - Fax : +33 (0)5 49 49 55 01 eMail : h2773@accor.com Site web : http://www.mercure.com</p>
<p> <u>HÔTEL B&B POITIERS 2</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 72) 21, avenue des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)8 92 78 80 80 - Fax : +33 (0)5 49 37 09 99 eMail : bb_0528@hotelbb.com Site web : http://www.hotelbb.com</p>	<p> <u>HÔTEL MERCURE ALISEE FUTUROSCOPE</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 77) 14, rue du Commerce 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 52 90 41 - Fax : +33 (0)5 49 52 51 72 eMail : h0425@accor.com Site web : http://www.mercure.com</p>

Hôtels ZI République (2)

CLASS HÔTEL	★★ HÔTEL COME INN
<p>Hôtels (nombre de chambres : 28) 2, rue Eugène Chevreul 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 55 00 - Fax : +33 (0)5 49 41 62 84 eMail : contact@classhotel-poitiers.com Site web : http://www.classhotel-poitiers.com</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 44) 13, rue Albin Haller 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 42 42 - Fax : +33 (0)5 49 88 42 44 eMail : info@hotelcomeinn.com Site web : http://www.hotelcomeinn.com</p>
★ HÔTEL MAC BED	★★★ HÔTEL DE FRANCE
<p>Hôtels (nombre de chambres : 29) 34, rue des Entrepreneurs 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 37 00 - Fax : +33 (0)5 49 88 76 71 eMail : contact@macbed.fr Site web : http://www.macbed.fr</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 58) 215, avenue de Paris 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 01 74 74 - Fax : +33 (0)5 49 01 74 73 eMail : hoteldefrancepoitiers@wanadoo.fr Site web : http://www.hotel-poitiers.fr</p>

Hôtels Gare (3)

HÔTEL LA PETITE VILLETTE	★★ HÔTEL CONTINENTAL
<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 12) 14, boulevard de l'Abbé Frémont 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 41 33 eMail : contac@lapetitevillette.fr Site web : http://www.lapetitevillette.fr</p>	<p>Hôtels 2, boulevard Solférino 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 93 93 - Fax : +33 (0)5 49 53 01 16</p>
HÔTEL BISTROT DE LA GARE	★★ HÔTEL LE MEMPHIS
<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 9) 131, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 56 30 - Fax : +33 (0)5 49 61 23 59 eMail : pictav-hotel@live.fr</p>	<p>Hôtels (nombre de chambres : 9) 101, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 83 83 - Fax : +33 (0)5 49 37 25 04 eMail : lememphis86@orange.fr Site web : http://www.lememphishotel.com</p>
MODERN'HOTEL	★★ HÔTEL REGINA
<p>Hôtels (nombre de chambres : 23) 153, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 46 72</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 24) 149, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 20 38 - Fax : +33 (0)5 49 37 28 83</p>

Hôtels Centre Ville (4)

<p>★★ HÔTEL CENTRAL</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 20) 35, place du Maréchal Leclerc 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 01 79 79 - Fax : +33 (0)5 49 60 27 56 eMail : accueil@centralhotel86.com Site web : http://www.hotel-central-poitiers.com</p>	<p>★★ HÔTEL AU CHAPON FIN</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 16) 11, rue Lebasclès 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 02 97 - Fax : +33 (0)5 49 88 91 63 eMail : contact@hotel-chaponfin.com Site web : http://www.hotel-chaponfin.com</p>
<p>★★ HÔTEL DE L' EUROPE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 88) 39, rue Carnot 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 12 00 - Fax : +33 (0)5 49 88 97 30 eMail : reservations@hotel-europe-poitiers.com Site web : http://www.hotel-europe-poitiers.com</p>	<p>★★ CITOTEL LE PLAT D' ETAIN</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 20) 7, rue du Plat d' Etain 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 04 80 - Fax : +33 (0)5 49 52 25 84 eMail : contact@poitiers-leplatdetain.com Site web : http://www.poitiers-leplatdetain.com</p>
<p>★★ IBIS POITIERS CENTRE</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 75) 15, rue du Petit Bonneveau 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 30 42 - Fax : +33 (0)5 49 55 11 87 eMail : h1420@accor.com Site web : http://www.ibishotel.com</p>	<p>★★★ GRAND HÔTEL</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 47) 28, rue Carnot 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 60 90 60 - Fax : +33 (0)5 49 62 81 89 eMail : contact@legrandhotelpoitiers.fr Site web : http://www.grandhotelpoitiers.fr</p>

Hôtels Beaulieu (5)

<p>MARTEL 732</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 8) 173, rue de la Pierre Levée 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 44 06 81 - Fax : +33 (0)5 49 44 05 22</p>	<p>★★ BRIT HÔTEL - LE BEAULIEU</p> <p>Hôtels - restaurant 3, rue des Frères Lumière 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 61 38 75 - Fax : +33 (0)5 49 44 24 42</p>
<p>★★ BARTHÔTEL</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 25) 86, avenue Jacques Coeur 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 46 25 12 - Fax : +33 (0)5 49 46 58 72 eMail : barthotel@barthotel.fr Site web : http://www.barthotel.com</p>	<p>★★ HÔTEL IBIS POITIERS BEAULIEU</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 49) 1, rue du Bois Dousset 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 61 11 02 - Fax : +33 (0)5 49 01 72 76 eMail : ibis.beaulieu@wanadoo.fr Site web : http://www.ibishotel.com</p>

Hôtels Poitiers Sud (6)

<p>HÔTEL FORMULE 1 POITIERS SUD</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 79) Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)8 91 70 53 57 - Fax : +33 (0)5 49 37 99 36 eMail : H2353@accor.com Site web : http://www.hotelf1.com</p>	<p> CAMPANILE POITIERS SUD</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 48) 228, avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 26 51 - Fax : +33 (0)5 49 53 03 32 eMail : poitiers@campanile.fr Site web : http://www.campanile.fr</p>
<p>ETAP HÔTEL POITIERS SUD</p> <p>Hôtels Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)8 92 68 31 16 - Fax : +33 (0)5 49 37 38 12</p>	<p> HÔTEL L'OREE DES BOIS</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 12) 13, rue de Naintré 86280 ST BENOIT Tél. : +33 (0)5 49 57 11 44 - Fax : +33 (0)5 49 43 21 40</p>
<p> IBIS POITIERS SUD</p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 81) 175, avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 53 13 13 - Fax : +33 (0)5 49 53 03 73 eMail : ho659@accor.com Site web : http://www.ibishotel.com</p>	<p> BEST WESTERN - LE BOIS DE LA MARCHÉ</p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 53) RD 611 86240 LIGUGE Tél. : +33 (0)5 49 53 10 10 - Fax : +33 (0)5 49 55 32 25 eMail : boisdelamarche@wanadoo.fr Site web : http://www.hotel-liguge.fr</p>

Autres Hébergements

<p>CREPS POITOU-CHARENTES</p> <p>Boivre 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD Tél. : +33 (0)5 49 36 06 00 eMail : accueil@creps-poitou-charentes.sports.gouv.fr Site web : http://www.cr086.fr</p>	<p>MAISON DIOCESAINE</p> <p>10, rue de la Trinité 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 60 63 00 - Fax : +33 (0)5 49 60 63 27 eMail : accueil-maison-dio@diocese-poitiers.fr Site web : http://www.maison-dio-poitiers.fr</p>
<p>AUBERGE DE JEUNESSE</p> <p>Auberges de jeunesse 1, allée Roger Tagault 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 30 09 70 - Fax : +33 (0)5 49 30 09 79 eMail : poitiers@fuaj.org Site web : http://www.fuaj.org</p>	<p>ETHIC ETAPES ARCHIPEL SAINT CYR</p> <p>Hébergement familial et de groupe St Cyr 86130 ST CYR Tél. : +33 (0)5 49 52 00 40 - Fax : +33 (0)5 49 52 99 09 eMail : stcyr@archipel-fr.com Site web : http://www.ethic-etapes-stcyr.com</p>

Autres Hébergements

<p>AIRE DE SERVICE DE CAMPING-CAR DU PORTEAU</p> <p>Aire de camping car Rue du Porteau 86000 POITIERS</p>	<p> CAMPING MUNICIPAL DES ECLUZELLES</p> <p>Terrain de camping classé (nombre d'emplacements : 28) Rue Leclanché 86360 CHASSENEUIL DU POITOU Tél. : +33 (0)5 49 62 58 85 - Fax : +33 (0)5 49 52 52 23 eMail : mairie@chasseneuil-du-poitou.fr Site web : http://www.ville-chasseneuil-du-poitou.fr</p>
<p> CAMPING DE SAINT BENOÎT</p> <p>Terrain de camping classé (nombre d'emplacements : 56) 2, rue de Passelourdain 86280 ST BENOIT Tél. : +33 (0)5 49 88 48 55 eMail : camping-stbenoit@orange.fr</p>	<p> CAMPING DU LAC DE SAINT CYR</p> <p>Terrain de camping classé Parc de loisirs de Saint Cyr 86130 ST CYR Tél. : +33 (0)5 49 62 57 22 - Fax : +33 (0)5 49 52 28 58 eMail : contact@campingdesaintcyr.com Site web : http://www.campinglacdesaintcyr.com</p>